

# Le Grand Paris sur de bons rails, mais gare aux retards

**PROJET** A l'occasion de la sortie de son baromètre, la CCI Paris Ile-de-France alerte les décideurs politiques sur la nécessité de tenir leurs engagements sur le Grand Paris.

EN PARTENARIAT AVEC



CCI PARIS-ILE-DE-FRANCE

PAR C.P.

En 2012, le projet du Grand Paris a connu une première alternance et s'est poursuivi, rappelle Etienne Guyot, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Ile-de-France. En cette période électorale, nous avons envoyé ce quatrième baromètre aux candidats à la présidentielle, en leur demandant de répondre aux milieux économiques sur leur engagement. » Car les attentes des entreprises impliquées dans ce « projet du siècle », du BTP à la promotion immobilière en passant par le ferroviaire, sont nombreuses.

## VIGILANCE

S'il est financé, les différents acteurs du Grand Paris redoutent « des dérives de calendrier », selon Etienne Guyot. D'où cet appel à « une très grande vigilance », pour le nouveau métro Grand Paris express (GPE), ou la modernisation et le prolongement de la ligne 11, avec la création à l'horizon 2022 de six stations, des Lilas à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

D'autant plus que l'arrivée du GPE déclenche la construction de logements, bureaux, et permet de faire émerger « des centres de vie fondés sur la mixité », assure Etienne Guyot. Et de



LP/LAURE PARRY.

rappeler que « selon les études de la Société du Grand Paris (SGP), les chantiers vont créer entre 15 000 et 20 000 emplois par an, des travaux publics au ferroviaire en passant par le numérique pour faire passer le très haut débit. »

L'autre source d'inquiétude, chez les industriels du béton aussi bien que les spécialistes du recyclage, concerne le cadre juridique (*lire ci-contre*). « Il est essentiel que les règles ne changent pas tous les quatre matins », insiste Etienne Guyot. Exemple, dans la gestion des déchets : le Grand Paris va générer 45 millions de tonnes de déblais, à traiter et valoriser,

jusqu'en 2030. « Il y a toute une filière d'activité, de l'évacuation de ces déchets par bateau, par camion et par rail, à leur valorisation, qui a besoin de visibilité et de stabilité. »

## DAVANTAGE DE LOGEMENTS

Reste que ce baromètre met en avant plusieurs points positifs. Côté transports, la CCI Paris IDF, en partenariat avec douze fédérations professionnelles, le Medef et la CGPME, salue les déclarations d'utilité qui permettent de lancer les travaux des cinq lignes du GPE (14, 15, 16, 17 et 18).

« Après toutes les phases d'enquête, l'Etat a donné son feu

**Champigny (Val-de-Marne). La ville accueillera une des gares du Grand Paris express. Un chantier qui s'étale sur plusieurs années.**

vert à tous les chantiers », se félicite Etienne Guyot. Autres points positifs : les travaux du CDG Express, qui reliera l'aéroport Charles-de-Gaulle à la Gare de l'Est, et l'extension du RER D vers l'ouest peuvent commencer.

La CCI Paris IDF note par ailleurs que plus de 70 000 logements ont été mis en chantier l'an passé. Une première depuis la loi de 2010 fixant cet objectif annuel pour la région la plus peuplée de France (12 millions).

« Pour rattraper le retard, il faut viser 90 000 logements par an, lance Etienne Guyot. En 2030, la région comptera un million d'habitants en plus. »